

Bulletin Info de Germigny des Prés

Décembre 2014



L'édito du Maire



*L'année qui s'achève aura été, pour l'équipe et moi,
une année très chargée, animée mais passionnante.*

Les élections municipales passées, il a rapidement fallu se mettre en place, notre objectif étant qu'il n'y ait pas de rupture d'activité entre « avant » et « après ». Nous avons donc tous, élus et employés, mobilisé toute notre énergie pour être opérationnels le plus rapidement possible.

Le bulletin d'information, désormais trimestriel, vous rend compte régulièrement de nos actions.

Bien sûr, cela ne remplace pas le contact direct avec les élus qui sont à votre écoute au quotidien.

Certes, tout ce que nous aurions voulu faire n'est pas encore réalisé, mais nous avons finalisé les projets précédemment engagés, lancé de nouvelles initiatives, mais aussi et surtout beaucoup appris au cours des nombreuses réunions ou rencontres avec divers interlocuteurs. Nul doute que la volonté, l'implication, la passion, la compétence et l'expertise qui nous habite sont des atouts qui nous permettront de mener à bien nos projets. En cette fin d'année, je ne manquerai pas, en associant mes collègues et employés, de vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année. Cette période est l'occasion de passer du temps avec sa famille et ses proches, sans oublier d'aider les plus isolés.

C'est avec plaisir que je vous rencontrerai pour les traditionnels « vœux du maire »

le samedi 10 janvier à 10h30 à la salle des fêtes de Germigny.

Philippe Thuillier

Sommaire

Le CAUE et le CCAS.....	page 2
Les travaux du parvis de l'Oratoire.....	page 2
Le Syndicat des Eaux.....	page 2
Zéro pesticide.....	page 3
Commémoration du 11 novembre.....	page 3

Maisons Fleuries.....	page 4
Rythmes scolaires et projets.....	page 4
Les 30 ans du Comité des Fêtes.....	page 5
Etat civil et Infos diverses.....	page 5
Le Blason de Germigny.....	page 6

Ce Bulletin Info a été réalisé par les membres de la Commission Communication

Le CAUE c'est quoi ?

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Loiret) a 4 grandes missions définies par la Loi sur l'architecture de 1977 : conseil, information, sensibilisation et formation à destination de toutes les collectivités du département et des particuliers s'engageant dans un projet concernant l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.

Son financement est assuré par une partie de la taxe d'aménagement, complétée par les cotisations de ses adhérents. Ses missions sont gratuites pour les bénéficiaires, à l'exception des formations.

La commune va consulter le CAUE pour l'aménagement du Grand Clair et pour le projet « 0 pesticide ».

Si vous avez des projets entrant dans les compétences du CAUE, n'hésitez pas à consulter les architectes du CAUE qui vous conseilleront de manière gratuite et neutre.

www.caue45.fr ou 02 38 54 23 98

Le CCAS

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est un « établissement » public obligatoire qui intervient principalement dans l'aide sociale légale ou facultative et dans l'animation des activités sociales.

Cet été, la nouvelle équipe mise en place a distribué aux personnes âgées ou isolées de la commune une plaquette d'information sur la canicule (certes, vu l'été humide ...). Ce fut l'occasion de rencontrer individuellement les personnes destinataires qui nous ont chaleureusement accueillis.

Nous allons renouveler ces rencontres cet hiver avec la distribution d'une plaquette « grand froid ».

Au-delà de l'information aux personnes, il est de notre responsabilité à tous, élus et administrés, d'être vigilant aux personnes de notre entourage.

Les membres du CCAS à votre écoute :

Membres élus : Philippe THUILLIER, Chrystèle MAGNIN (adjoindte aux affaires sociales), Mireille PERONNET, Annick SCHEEPERS, Gilbert GESSAT et Jean DUBUS.

Membres non élus : Maryvonne BONNEAU, Gérard ASSELINEAU, Guillaume PARARD.

Travaux parvis oratoire et liaison PMR

Comme vous avez pu le constater, depuis octobre les travaux d'aménagement du parvis et la liaison pour les Personnes à Mobilité Réduite entre le parking de l'école et l'oratoire ont démarré et sont maintenant presque terminés. Ces aménagements vont contribuer à l'amélioration de l'accueil des nombreux touristes qui traversent notre commune, mais aussi de l'environnement des riverains.

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement (SEA SMAGY)

www.seasmagy.fr

Attention, les personnes du bourg qui sont desservies par l'assainissement collectif ont obligation de réaliser leur branchement avant juin 2015. Passé ce délai, des pénalités pourront être appliquées aux contrevenants.



Zéro pesticide

Comme nous l'avions évoqué cet été, nous allons engager la commune dans une démarche « 0 pesticide » début 2015.

Trois d'entre nous ont déjà participé aux journées régionales de sensibilisation, au cours desquelles, outre le cadre réglementaire, nous avons pu bénéficier du retour d'expérience des communes déjà impliquées dans le projet.

Pour mettre en place cette initiative, nous serons accompagnés par la FREDON (Fédération de Défense contre les Organismes nuisibles) Centre et Loiret Nature Environnement spécialiste en la matière et avec qui nous avons eu une première réunion courant novembre. Et bien sûr, les employés communaux seront les premiers impliqués.

Zéro pesticide ne veut pas dire que du jour au lendemain nous n'utiliserons plus aucun produit phytosanitaire, mais que nous irons progressivement vers le 0 en entretenant autrement les espaces publics.

La méthodologie est la suivante :

- diagnostic : quelles sont nos pratiques actuelles ?
- définition de zones test : qu'est-il opportun de faire et où, dans notre commune ?
- mise en place de solutions
- bilan : les résultats des zones test sont-ils conformes aux prévisions ?
- application sur les autres zones de la commune

Nous vous donnerons plus d'informations sur le « 0 pesticide » dans un prochain bulletin, mais aussi lors d'un prochain conseil municipal.

Commémorations du 11 novembre

Nous nous sommes réunis devant le monument pour célébrer le 96ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 marquant ainsi la fin de la première guerre mondiale.

Monsieur Philippe Thuillier a rappelé les circonstances et les origines de cette guerre meurtrière ainsi que le formidable courage des poilus, de leur commandement et des civils pour faire face à l'ennemi.

Une minute de silence a permis le recueillement en souvenir de tous ceux qui ont souffert et versé leur sang pour la patrie et notre liberté, suivra la distribution des bleuets dont le produit de la vente est remis aux Anciens Combattants.

Les personnes présentes se sont retrouvées devant le vin d'honneur.



Le Loiret dans la Grande Guerre

Une exposition sera présentée prochainement à la salle des fêtes de Germigny des Prés. Afin de commémorer le centenaire du début de la première guerre mondiale en 1914, de nombreuses initiatives ont été organisées partout en France. Le Conseil Général du Loiret a mis sur pied cette exposition que les communes peuvent proposer à leurs habitants, à leurs écoles. En raison du succès de celle-ci, nous n'avons pu l'obtenir qu'en janvier 2015.

Elle met en contexte la Première Guerre mondiale et en propose une approche locale. Les documents, issus des collections des Archives départementales, permettent d'appréhender aussi bien la situation d'un département de l'arrière que l'expérience des combattants ou le poids du deuil et le besoin mémoriel qui se sont manifestés après-guerre. Elle est composée de 19 panneaux qui seront installés dans la salle des fêtes.



Les horaires d'ouverture au public seront les suivants :

Judi 22 janvier de 17 à 19h, Samedi 24 janvier de 14h à 17h, Dimanche 25 janvier de 14h à 17h et Lundi 26 de 17h à 19h

Les maisons fleuries

Samedi 15 novembre à 10h30 à la salle de réunion de la mairie, les participants au concours des maisons fleuries ont été récompensés. Cette traditionnelle cérémonie récompense nos lauréats qui, en fleurissant leur maison, leur jardin, leur balcon et leur commune, contribuent à l'embellissement de notre village qui est un haut lieu du tourisme départemental ainsi qu'un passage incontournable pour les cyclistes de la Loire à vélo.

« Un grand merci à tous les habitants pour leur investissement, pour leur implication rendant ainsi notre

village toujours plus accueillant », a précisé le maire, Philippe THUILLIER.

Il a félicité les employés communaux, Nicolas HILAIRE et Albino DE SOUSA, qui entretiennent régulièrement les fleurs, les haies et les espaces verts de la commune mais également remercié le jury de la commission « fleurissement » composé de Mireille PERONNET, Annick SCHEEPERS, Isabelle CALLEGARI, Denis THION et Philippe CHEVALLIER pour leur implication dans l'embellissement du bourg. Le 28 juin dernier, ils ont visité et observé toutes les maisons fleuries de la commune et leur environnement afin d'établir un classement

Quatre critères ont été pris en compte : l'aménagement d'ensemble et la propreté, la disposition et le choix des variétés, la qualité et l'harmonie du fleurissement ainsi que la réalisation et les coûts d'entretien. On doit reconnaître que ce fut très difficile de départager nos heureux gagnants.

La liste des lauréats a été annoncée :

Mr Mme MOIZARD Rémy, Mme BONNEAU Bernadette, Mr Mme BOURGEOIS Michel, Mr RIFFET, Mr MALVOISIN, Mr Mme LEVERT, Jean-Marc, Mr Mme CHEVALLIER Philippe, Mr Mme DUBUC Gérard, Mr Mme GAULT Pascal, Mme BOISSELIER, Mr Mme LAROUCAU, Mr Mme AGOGUE René, Hôtel de la Place, Mr MACHARD Patrice, Mr PORCIN Olivier, Mr Mme BOURSIN Yves, Mme BAUDRY Roger, Mr BOUSSIER Raoul, Mr Mme NALIN gîte « Les vieux murs », l'Ecole du Grand Clair.

Cette année, des bulbes et des plants ont été remis afin de récompenser les lauréats ainsi que la planche photos de leur maison fleurie prise lors de la visite de la commission.

La remise des récompenses s'est clôturée pour le partage du verre de l'amitié.

Les rythmes scolaires et les projets de notre école de Germigny des Prés

A l'école du Grand Clair 46 élèves sont scolarisés (22 élèves en CP - 24 élèves en CE1) sous la direction de Sylvie VALESI-FANON.

Les horaires de classe : 9h à 12h et 14h à 16h15.

Les enfants déjeunant à la cantine ont un **Temps d'Activités Périscolaires** de 13h15 à 13h50. Actuellement, des jeux de société sont proposés pour les CE1 le lundi et le mardi, pour les CP le jeudi et le vendredi, par demi-classe sous la surveillance du personnel de la cantine. Les enfants sont ravis de redécouvrir ces jeux.

Le mardi et le jeudi de 13h15 à 13h50, pour 3 à 6 enfants, des **Activités Pédagogiques Complémentaires** sont dispensées par les professeurs des écoles. (Valérie DELANNOY étant la 2^e enseignante de l'école)

Des projets sont en cours

- avec la bibliothèque de St Benoît sur Loire et l'intervenant de musique
- en décembre 2014 un goûter à la salle des fêtes pour les enfants et leurs parents
- en avril 2015 un regroupement de plusieurs écoles à Dampierre en Burlu

Bulletin Info décembre 2014



Les 30 ans du Comité des Fêtes

1984..... Septembre 2014

C'est sous un beau soleil que le **Comité a fêté ses 30 années d'activité** à l'espace du Grand Clair.

Pour célébrer cet anniversaire, l'équipe du Comité avait organisé, autour d'un Pique Nique, de nombreuses animations pour petits et grands : Randonnée VTT, Balade aux énigmes, Jeux de plein air avec structures gonflables, Spectacle pour enfants et des chansons Françaises des années 50 avec le groupe des Gamins d'Paris.

Une journée conviviale appréciée par plus d'une centaine de Germignons enchantés de cette journée en famille.....



A venir :

- ❖ **Samedi 10 janvier 2015** : Assemblée Générale à 17h au Foyer Rural, galette des rois et verre de l'amitié.

Contact : cdfgermignydespres@free.fr Tél 06.21.31.43.42

Le Printemps des Poètes organisé par la Communauté de Communes

Du **12 janvier au 14 février** les habitants de la Communauté de Communes (CCVOF) sont invités à participer au concours et à déposer des poèmes ou des illustrations dans l'une des 4 bibliothèques de la CCVOF ou au siège sur le thème « L'insurrection poétique ».

Du **16 au 21 mars** : exposition des œuvres dans les bibliothèques avec vote du public

Le **28 mars à 15h** : spectacle de clôture intitulé « le Combat des mots » par la compagnie "Textes et rêves".

Annonce des résultats et remise des récompenses.

Cette journée de clôture se déroulera à la salle des fêtes de Germigny : une première pour notre commune, venez nombreux.

Etat civil : (septembre, octobre, novembre)

Naissances :

-Clara DROUILLAT le 17/10/2014

Mariages :

-Nicolas BOULARD et Perrine LEJARRE le 6/09/2014

Décès :

-Michel LACARRIERE le 15/09/2014

-Huguette KRANTZ épouse DUFOUR le 24/09/2014

-André BOURSIN le 25/10/2014

Inscriptions sur les listes électorales

Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles en Mairie jusqu'au **31 décembre 2014 à 12h**, mais n'attendez pas le dernier moment.

Veillez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

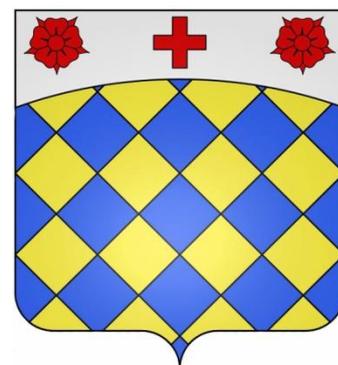
Histoire de Germigny des Prés :

Germignons, Germignonnes, si vous connaissez l'histoire, une anecdote concernant le passé de votre village, nous sommes intéressés pour publier vos dires, vos écrits, vos documents ou photos.

Le Blason de Germigny des Prés

Définition héraldique de notre blason :

Losangé d'or et d'azur, au chef voûté d'argent chargé d'une croix grecque de gueules (rouge) accostée de deux roses du même.



Blason adopté le 18 décembre 1997

Et pour ceux qui n'apprécient pas le "langage héraldique", voici l'histoire de notre blason.

Un chef-d'œuvre carolingien

La petite cité de Germigny-des-Prés doit à son église, témoignage exceptionnel de l'art carolingien, sa renommée internationale. Mettre en valeur la présence de cet édifice apparaît naturellement incontournable. Cependant, fidèle à ses origines médiévales, l'art héraldique fait la part belle aux figures symboliques et stylisées, la simplicité conférant toujours plus de force à un message visuel qu'une représentation objective de la réalité.

Dans cet esprit, la composition évoque à la fois :

- * les mosaïques qui constituent un système décoratif remarquable, par le biais d'un " losangé d'or et d'azur " qui reprend les couleurs dominantes notamment de la fameuse mosaïque de l'Arche d'alliance ;
- * la coupole sur pendentif, les voûtes dont celle dite en cul-de-four de l'abside et les arcs outrepassés, caractéristiques de ce joyau architectural, grâce à la forme recherchée du " chef voûté "
- * le plan typique du bâtiment, grâce à la croix grecque posée en chef.

Rattachement à l'abbaye de Fleury / Saint-Benoît

En outre, afin de replacer cet élément patrimonial notable dans le contexte historique local, deux roses héraldiques ont été ajoutées, allusion au rattachement dès le VII^e siècle de Germigny à l'abbaye de Fleury / Saint-Benoît, l'abbé ayant jusqu'à la Révolution présidé, en tant que seigneur, aux destinées des paroisses du secteur. Ces roses sont empruntées aux armoiries de l'abbaye qui se définissent :

D'azur à une croix d'argent chargée de cinq roses de gueules (rouge), cantonnée de deux fleurs de lis d'or en chef et de deux crosses du même adossées en pointe.

Ainsi conforme aux principes héraldiques, mettant en valeur le patrimoine local et l'histoire germignonne, à la fois original et esthétique, ce blason est parfaitement propre à symboliser l'identité communale et à donner une image flatteuse du village.

(source : Archives départementales du Loiret)